

La Lettre de l'AFA n°42 - avril 2022

newsletter trimestrielle sur l'actualité de l'Agence Française de l'Adoption

Pour ce 2ème trimestre de l'année 2022, l'Agence vous propose de découvrir **ses dernières actualités**.

Sommaire

- 1..... Hommage à Monsieur Georges Labazée
- 1..... Promulgation de la loi Protection des enfants
- 2..... Réforme de l'adoption
- 2..... Chiffres 2021 de l'adoption internationale
- 3..... RUSSIE - Suspension temporaire des adoptions internationales
- 3..... CHINE - Suspension temporaire d'acceptation de nouvelles demandes
- 4..... SÉNÉGAL - Accréditation de l'AFA
- 4..... TOGO - Visite de Monsieur Ekosi-Sabah (OAA Lumières des enfants)
Rencontre avec M. Toatre TCHILTEME, président du CNAET
- 4..... Réseaux sociaux de l'AFA
- 5..... Journées des correspondants départementaux
- 5..... Matinale de l'AFA – Association RAÏF
- 6..... Départ de Florence Marfaing
- 6..... Agents de l'AFA
- 6..... Dates à retenir
- 7..... Vos témoignages

Hommage à Monsieur Georges Labazée

C'est avec une profonde émotion que l'Agence a appris **le décès de Monsieur Georges Labazée, vice-président du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE)**. Très concerné par les questions d'adoption et attentif aux évolutions de l'adoption internationale, Monsieur Labazée apportait régulièrement son soutien aux réformes et projets portés par l'Agence. L'AFA retiendra de lui **sa persévérance et justesse dans l'engagement politique, toujours motivée par un grand sens de l'intérêt public et de la protection de l'enfance**.

L'Agence Française de l'Adoption s'associe à la douleur de ses proches et leur présente ses sincères condoléances.

Promulgation de la loi Protection des enfants

Le projet de loi Protection des enfants ou loi Taquet a été promulgué le 07 février 2022. La nouvelle loi prévoit le regroupement de l'AFA (AFA), du Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger (GIPED), du Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP) et du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), au sein d'un organisme national unique pour la protection de l'enfance, l'adoption et l'accès aux origines personnelles (projet de dénomination : France Enfance Protégée).

L'AFA conservera **ses missions d'information, de conseil et d'intermédiation pour l'adoption de mineurs résidents habituellement à l'étranger**.

Dotée de nouvelles missions au sein de ce nouveau Groupement d'Intérêt Public (GIP), l'Agence sera chargée de mettre en œuvre et de gérer une base nationale des agréments pour l'adoption et devra assurer un appui aux départements pour l'accompagnement et la recherche de candidats à l'adoption nationale. Il est essentiel de noter que l'AFA **conservera son statut d'opérateur public, son nom, reconnu à l'international comme en France, son équipe et ses missions** (élargies à la recherche des origines en lien avec le CNAOP et l'adoption nationale en appui aux départements).

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, a tenu à réunir le 11 mars dernier, le personnel de l'AFA, du GIPED, du CNAOP et du CNPE afin de les remercier pour leur investissement conséquent dans le projet de loi Protection des Enfants, et ce depuis plusieurs années. La présence de Monsieur le ministre Adrien Taquet, de Madame Florence Dabin, future présidente du regroupement et de Monsieur Pierre Stecker, futur Directeur Général, a permis de dresser les contours et orientations structurales du futur GIP.

Réforme de l'adoption

La loi visant à reformer l'adoption, publiée au Journal Officiel du 22 février 2022 propose trois objectifs principaux : rendre plus d'enfants adoptables, renforcer le statut des pupilles de l'État et assouplir le recours au congé d'adoption. Parmi les différents changements introduits par ce texte, on retiendra pour l'adoption internationale :

- Interdiction des adoptions individuelles (tous les candidats à l'adoption internationale titulaires de l'agrément doivent désormais être accompagnés par un OAA ou par l'AFA).
- Bénéfice d'un accompagnement pendant une durée d'un an par l'organisme agréé pour l'adoption ou de l'aide sociale à l'enfance à compter de l'arrivée du mineur au foyer de l'adoptant. Cette durée peut être prolongée si les adoptants en font la demande ou s'ils s'y sont engagés envers le pays d'origine.

Certaines mesures pourraient par ailleurs impacter les candidatures reçues par l'AFA, pouvant désormais accompagner des adoptions de mineur de plus de 15 ans, telles que l'abaissement de la durée de vie commune requise (de 2 ans à 1 an), l'abaissement de l'âge minimal requis pour adopter (de 28 ans à 26 ans) et l'ouverture du droit d'adoption aux couples non mariés. L'Agence rappelle toutefois que sa mission d'intermédiation pour l'adoption internationale est soumise aux critères et réglementations propre à chaque pays d'origine.

[Consulter le texte de loi](#)

Chiffres 2021 de l'adoption internationale

En 2021, **ce sont 252 adoptions internationales dans 40 pays d'origine différents qui ont été réalisées.** La part relative des adoptions internationales accompagnées par l'AFA a baissé de 2% cette année, du fait de la hausse des adoptions individuelles et proportionnellement de la baisse des adoptions accompagnées par les diverses OAA.

L'AFA a permis la réalisation de **55 adoptions en 2021**, contre 59 en 2020. Cette baisse se traduit par les effets de la crise sanitaire sur le long terme, malgré une timide reprise, limitant le nombre de nouvelles propositions d'apparement dès 2020 et les déplacements des adoptants dans les pays d'origine pour l'aboutissement des procédures d'adoption.

2021 | LES CHIFFRES DE L'AFA



RUSSIE - Suspension temporaire des adoptions internationales

Le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a informé l'AFA de [sa décision de suspendre durant les trois prochains mois à partir du 10 mars 2022, les procédures d'adoption internationale en Russie](#), pour les candidats à l'adoption résidant en France et n'ayant pas été apparentés à la date de l'entrée en vigueur de l'arrêté. À ce jour, 66 familles accompagnées par l'AFA sont concernées par cette suspension (35 dossiers de familles sont en cours de traitement en Russie tandis que 31 familles sont inscrites sur la liste d'attente Russie de l'AFA). Les familles actuellement apparentées peuvent poursuivre leur procédure d'adoption en veillant à suivre les recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. L'Agence est consciente des difficultés que cette suspension entraîne pour les candidats à l'adoption, son équipe au siège et son équipe locale en Russie, et restera très attentive à l'évolution de cette décision dans les prochains mois.

CHINE - Suspension temporaire d'acceptation de nouvelles demandes

Au regard des réalités de l'adoption internationale en Chine dans le contexte pandémique des deux dernières années (fermeture des frontières, suspension de toute nouvelle proposition d'apparement et des enregistrements de nouveaux dossiers envoyés aux autorités chinoises), de l'absence d'information sur la reprise éventuelle des adoptions internationales, le nombre de candidatures accompagnées par l'AFA et enregistrées dans ce pays est en déséquilibre avec le nombre d'adoptions réalisées. Ainsi, afin d'éviter une pression indue sur la Chine par l'envoi de trop nombreuses candidatures (en référence au paragraphe 638 du guide des bonnes pratiques de la convention de la Haye de 1993), de minimiser le risque de perte de dossiers originaux et d'accompagner les candidats, dans la limite de la capacité de traitement du pays d'origine et des réalités de ce dernier, **le Conseil d'Administration de l'AFA a décidé de suspendre temporairement l'envoi de nouvelle demande vers la Chine (refus des pré-dossiers orientés vers la Chine et suspension de l'envoi de projets de mise en relation)**. L'AFA suit attentivement les évolutions chinoises, afin de pouvoir adapter une reprise avec réactivité le cas échéant.

SÉNÉGAL - Implantation de l'AFA

Depuis le 1er décembre 2011, date de ratification de la Convention de la Haye 1993 (CLH93) par le Sénégal, les adoptions internationales y étaient restées en suspens, dans l'attente de la mise en place par les autorités locales d'un cadre institutionnel et procédural conforme aux principes de la Convention. En 2022, les adoptions internationales au Sénégal devraient reprendre suite à la désignation de l'autorité centrale – Direction de l'Éducation Surveillée et de la Protection Sociale.

La Mission de l'Adoption Internationale a récemment émit un avis favorable à la candidature de l'AFA, pour son implantation au Sénégal. La procédure d'accréditation de l'AFA est au stade de la signature de l'arrêté d'habilitation du ministre de la justice sénégalaise. L'Agence devrait s'y déplacer cette année, pour une mission exploratoire préalable à son implantation.

TOGO - Visite de Monsieur Kossi Sabah



Le 11 février 2022, l'AFA a accueilli dans ses locaux, Monsieur Kossi Sabah, représentant de l'OAA Lumières des enfants (accrédité au Togo). Monsieur Kossi Sabah collabore régulièrement avec l'AFA en proposant aux familles adoptant via l'Agence, un accompagnement sur place, lors de leurs déplacements au Togo.

TOGO - Rencontre avec M. Toatre TCHILTEME, président du CNAET

Le 25 février 2022, le président de l'autorité centrale togolaise (Le Comité National d'Adoption d'Enfants au Togo – CNAET), Monsieur Toatre TCHILTEME, et la directrice générale, la cheffe du service international et la rédactrice en charge de l'Afrique à l'AFA se sont rencontrés en visioconférence pour un temps d'échanges. Lors de la rencontre, la directrice générale a pu présenter l'AFA, ses missions, ses évolutions futures au sein du regroupement des organismes de protection de l'enfance, ses procédures et les formations proposées aux candidats. Les échanges ont permis de constater l'engagement de Monsieur Toatre TCHILTEME pour la formation des professionnels au TOGO, sa très bonne connaissance des dossiers de l'AFA et le souci de leur suivi régulier : il a tenu à réaffirmer l'existence d'une excellente coopération entre l'AFA et le CNAET et la recherche constante par le CNAET de l'intérêt supérieur des enfants dans les procédures.

Réseaux sociaux de l'AFA

La présence de l'AFA sur les réseaux sociaux est limitée à LinkedIn uniquement. L'Agence rappelle que toute autre page ou tout autre compte répondant au nom de « Agence Française de l'Adoption » ou « AFA » sur tout autre réseau social à l'exception de LinkedIn à ce jour, ne lui appartient pas. L'Agence entamera les démarches nécessaires pour la suppression de tout compte ou page usurpant son identité. Par ailleurs, l'Agence a été informée de l'existence d'un compte WhatsApp relayant de fausses informations et usurpant son identité pour tenter d'obtenir des règlements financiers de la part de candidats à l'adoption. L'AFA ne contacte pas les candidats par WhatsApp et invite les candidats à l'adoption à ne pas transmettre de documents administratifs, personnels ou financiers par tout autre biais que les adresses mails des agents de l'AFA, dont le modèle est xxx.xxx@agence-adoption.fr. L'AFA incite à faire preuve de prudence quant aux informations qui pourraient être relayées sur ces faux comptes, et à se référer uniquement à son site internet ou à ses conseillères du Pôle Information et Conseil au 01 44 78 61 40 pour toute demande.

Journées des correspondants départementaux

Le mercredi 16 mars 2022 s'est tenue la journée de formation AFA à destination de ses correspondants départementaux récemment nommés. La journée de formation s'est articulée autour de l'intervention de nombreux agents de l'AFA, abordant des thématiques essentielles à la compréhension de l'Agence, de ses procédures, de son accompagnement régulier des adoptants et correspondants, et du paysage de l'adoption internationale. Habituellement dispensée en visioconférence depuis le début de la pandémie, la formation du 16 mars a permis de réunir en présentiel cette fois-ci, le public et les intervenants.

Le jeudi 17 mars 2022 s'est tenue une réunion organisée par le MEAE, la DGCS et la DACS, à l'initiative de la MAI et à destination des professionnels départementaux au sujet de la loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption. L'AFA et plus de 250 participants se sont réunis en visioconférence pour aborder les points essentiels de la réforme. Pour répondre aux questions des départements, l'état s'est engagé à diffuser prochainement une Foire Aux Questions.

Le jeudi 31 mars 2022 s'est tenue une journée de formation AFA sur les actualités de l'adoption internationale, à destination de tous les correspondants et référents départementaux volontaires de l'AFA. Les rédactrices de l'AFA ont pu exposer les actualités et spécificités propres aux pays sur lesquels elles sont missionnées, face à un public de près de 60 professionnels, en visioconférence.



Matinale de l'AFA – Association RAÏF



Le jeudi 10 mars 2022, l'AFA a reçu l'association RAÏF (Reconnaissance des adoptions illégales à l'international en France) militant pour le droit des personnes adoptées et pour la reconnaissance des adoptions illégales à l'international en France. En février 2021, l'association avait lancé une pétition pour demander au gouvernement français l'ouverture d'une enquête indépendante sur les adoptions illégales en France depuis 1960 à nos jours (récoltant à ce jour plus de 41 000 signatures).

Animée par les deux cofondateurs de l'association, la Matinale a permis de mettre en exergue les objectifs principaux de la structure, ses missions, et ses préconisations récemment établies pour la commission d'enquête exigée. Près de 40 participants ont assisté à la réunion, réunissant un total de 18 départements.

Départ de Florence Marfaing

Arrivée à l'AFA en 2008 au poste de rédactrice du pôle Amérique, et devenant cheffe du service international dès 2014, Florence Marfaing a quitté l'Agence fin février 2022. Elle avait notamment contribué dès son arrivée en 2008 à l'implantation de l'Agence en Haïti avec la création d'une antenne locale à Port au Prince.



« Depuis le Vaucluse où j'ai pris de nouvelles fonctions, j'adresse tous mes sincères remerciements aux familles, aux partenaires de l'AFA en France et à l'étranger et aux équipes pour la qualité des échanges, pour la recherche commune de solutions face aux situations complexes et aux crises rencontrées mais aussi pour les réussites partagées et les projets menés. J'ai grandi professionnellement et personnellement grâce à ces missions à la confluence de l'humain, du médico-social, de la protection de l'enfance, du droit et de l'international. C'est avec nostalgie que j'ai quitté les équipes intégrées en 2008, une autre époque pour l'adoption internationale. De l'Amérique latine aux Caraïbes, en passant par l'Asie, l'Afrique et l'Europe, ces quatorze années au sein de l'Agence ont volé en un battement de cils... »

Agents de l'AFA

L'Agence Française de l'Adoption a à cœur de recruter des agents compétents et professionnels du secteur de la protection de l'enfance. Depuis janvier 2021, l'équipe s'enrichit de nouveaux profils. Au service international :

- **Angèle Génois**, avec une expérience au sein du Bureau du Droit de l'Union et International Privé en tant que directrice de service de greffe judiciaire de formation et après un parcours d'attaché territorial managérial en collectivité publique, elle rejoint l'Agence au poste de cheffe du service international.

Au Service Information et Accompagnement (SIA) :

- **Lorène Bertheau**, avec une formation d'assistante sociale et un master en solidarité internationale, ancienne stagiaire à l'AFA, puis assistante des rédactrices du pôle Europe, elle devient conseillère au Pôle Information et Conseil (PIC) et référente Enfants à Besoins Spécifiques (EBS) et flux inversé.

Dates à retenir

Sessions d'information pour les candidats envisageant l'adoption d'un enfant porteur d'une particularité de santé

Mercredi 27 avril 2022 - accueil d'un enfant porteur du VIH

Mercredi 4 mai 2022 - accueil d'un enfant porteur d'une fente labio-palatine

Mercredi 11 mai 2022 - accueil d'un enfant porteur d'une cardiopathie

Sessions Projet Enfant à Besoins Spécifiques

Lundi 11 avril 2022

Lundi 16 mai 2022

Lundi 20 juin 2022

Sessions Projet Enfant Grand

Vendredi 27 mai 2022

Le parcours - 18ème édition

Lundi 2 mai 2022 – Module 3 : « Attachement et spécificités de la parentalité adoptive »

Lundi 30 mai 2022 – Module 4 : « L'adoption au fil du temps : faire famille »

Vos témoignages

Certaines familles accompagnées par l'AFA ont accepté de partager leurs histoires adoptives. Elles nous livrent des histoires inspirantes qui retracent des parcours riches et émouvants, parfois tumultueux. Retrouvez ici le témoignage de la **famille BUMBU et de leur fille Cristiana** (adoptée en Roumanie) et celui de la **famille SALVANO-LUBESPÈRE et de leur fils Germain** (adopté en Colombie).

Famille BUMBU

Je vous écris aujourd'hui [nb : témoignage envoyé le 8 mars 2022], car le 8 Mars est devenu pour nous un jour symbolique. C'est ce jour que nous avons rencontré pour la première fois notre fille Cristiana - Anastasia, 5 ans et 3 mois à l'époque.

Comme pour beaucoup de familles je crois, Mme Bouchet Caroline nous a annoncé la nouvelle tant attendue et presque inespérée le 30 décembre 2020 ; la fin d'une année tellement compliquée pour l'humanité. Elle nous a fait part du fait qu'une petite fille, qui adore la couleur rouge, nous attend quelque part en Roumanie, à la campagne. La Roumanie, un choix de coeur pour nous : ce sont nos racines.



Je me rappellerai toujours de cette conversation téléphonique et de la voix bienveillante de Mme Bouchet. Cette nouvelle est vraiment tombée comme une bénédiction, dans un contexte où faire des plans et avoir des objectifs était presque inimaginable et très compliqué. Cela ne nous a pas fait peur, au contraire, cela nous a beaucoup motivé, surtout quand nous avons découvert les photos de cette petite fille aux grands yeux noirs et ce si beau sourire.

Organisation, bagages et surtout beaucoup d'émotions : nous voilà partis fin février 2021. Après une semaine d'isolement obligatoire, la grande rencontre a enfin eu lieu, le 8 mars, et ça a été une ÉVIDENCE ! Ses beaux yeux, son beau sourire, sa façon de parler, ses gestes et ce regard d'acceptation que nous avons senti de sa part nous ont beaucoup ému et conquis immédiatement : sans être encore partis, nous étions impatients de revenir la voir le lendemain. Elle s'est vite habillée avec la robe d'Elsa qu'on lui a offert et a commencé à danser. Nous avons joué, colorié et beaucoup rigolé pendant cette première journée. Presque irréel !

La rencontre a eu lieu dans la maison de l'assistante maternelle où elle vivait déjà depuis ses 2 ans environ, et en présence d'une femme merveil-

leuse : l'assistante sociale responsable de cas, qui nous a beaucoup aidés et rassurés et sans laquelle peut-être le chemin aurait été beaucoup plus compliqué.

Rencontrer des personnes qui aiment ce qu'elles font au-delà de leur conscience professionnelle et qui sont dédiées corps et âme à leur métier, c'est rare : nous avons eu beaucoup de chance. Nous l'avons appelé notre « ange gardien ». Le séjour en Roumanie a duré beaucoup plus longtemps que prévu ; nous sommes restés sur place presque quatre mois.



La période de convivialité a duré un mois, période pendant laquelle nous avons vu Cristiana tous les jours, alors qu'il n'y a que 8 rencontres obligatoires à réaliser. L'implication des futurs parents au-delà de ce qui est écrit dans la procédure est primordiale, pour le bon déroulement du processus et sa bonne finalité. Plus on passe de temps ensemble, plus les liens commencent à se créer. Une complicité qui dure depuis et qui j'espère va durer pour toujours, s'est vite instaurée entre nous. Nous avons passé des moments inoubliables et magnifiques, dont on se souviendra toujours. Le chemin n'a pas été facile. Nous avons loué une maison pas loin de son lieu d'habitation, pour qu'on puisse être au plus près d'elle et en profiter au maximum. Nous avons fait des aller-retours journaliers : l'emmener à l'école maternelle et la récupérer, les trajets entre sa maison et la nôtre, les rencontres deux fois par semaine avec les autorités locales mais aussi les différentes activités qu'on faisait ensemble. Malheureusement c'était le début du printemps : il faisait très froid, il y avait de la neige, de la pluie, donc nous avons passé beaucoup de temps à l'intérieur. Cela nous a forcé à travailler notre patience, notre imagination et à être créatifs : faire des jeux, des créations, de la peinture, lire, etc. Beaucoup de challenges pour nous, futurs parents.

On avait l'impression que plus c'était difficile, plus on était déterminés. Nous avons bien eu besoin de cette détermination, car niveau logistique/papiers/démarches cela a été très très dur et très long. Les autorités locales et centrales n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur certains points ; il y a eu beaucoup de problèmes de communication liés au manque d'informations sur des choses a priori simples, mais qui devenaient vite très compliquées. Rien que l'attente d'avoir la date du jugement : presque 1 mois et demi.

Un conseil : il faut bien s'en informer avant de se rendre sur place, et même pendant le séjour, et ne pas attendre de recevoir les informations de la part des autorités. Cela aide beaucoup à anticiper la période d'après le jugement, quand les choses doivent normalement aller très vite, mais sans une bonne préparation/information en amont, cela risque de créer beaucoup de problèmes et prolonger le séjour. Malgré les difficultés sur place (c'est peut-être variable d'une région à l'autre et cela peut aussi beaucoup dépendre de l'implication des différents interlocuteurs), le plus important est de garder la confiance, ne pas se laisser déstabiliser, beaucoup s'écouter, passer le maximum de son temps avec le/les enfant/enfants pour découvrir leurs personnalité et leurs besoins, demander à se faire aider si besoin et ne pas rester dans le doute et s'habituer au nouveau contexte d'une vie de famille, avec tout ce que cela implique. Pendant notre séjour et même après, ça nous est arrivé de solliciter le soutien de l'AFA (Mme L. Mingita - psychologue) pour différents points concernant notre fille et notre nouvelle vie ensemble : cela nous a été d'une grande aide.



Sans nous laisser abattre, nous avons toujours essayé de donner de l'importance au temps et l'optimiser pour passer des moments à trois ; cela nous a beaucoup soudés. Nous avons pu en profiter pour découvrir une région de la Roumanie qu'on ne connaissait pas et que nous avons découvert avec Cristiana. Sa région de naissance en l'occurrence. Mais c'est le résultat qui compte : le 19 mai 2021, Cristiana devenait officiellement notre fille et nous étions les plus heureux des parents. On ne pouvait pas imaginer une meilleure petite fille qu'elle !

Une autre bataille a commencé après le jugement, pour accomplir les démarches concernant les papiers, sans lesquels nous ne pouvions pas quitter la Roumanie. Et pourtant nous sommes roumains et heureusement !

Le 16 juin, nous sommes rentrés en France, notre pays d'adoption à nous et Cristiana a découvert son nouvel environnement, complètement différent de ce qu'elle a connu auparavant : sa ville, sa maison, sa chambre et ses jouets. Pour la première fois pour elle, tout n'était «qu'à moi» et tout lui a plu. Nous avons eu tout l'été devant nous pour pouvoir en profiter ensemble. Elle a pu découvrir la mer pour la première fois de sa vie. Partager cette joie et beaucoup de ses premières fois avec elle nous a comblé : sa rentrée à l'école, son anniversaire de 6 ans, le premier Noël à trois et ça continue. Nous avons appris tant de choses d'elle et avec elle, nous en sommes très reconnaissants. Même rentrés à la maison, il faut rester à l'écoute de l'enfant, respecter son rythme, essayer de lui donner les moyens avant d'attendre des résultats et ne pas vouloir tout vivre en même temps, répondre d'abord à leurs besoins avant les nôtres en tant que parents, même si on a attendu de vivre cela depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, Cristiana est une petite fille épanouie. Elle aime toujours le rouge, elle va à l'école en classe de CP, lit des livres en français toute seule, adore chanter et danser, adore les «câlins à trois» et nous dit « je vous aime fort papa et maman » ! Que demander de plus? Rien ! Seulement rester en bonne santé, en paix et pouvoir continuer à profiter de la vie ensemble ! On tient à saluer le professionnalisme et la disponibilité de l'AFA pour l'accompagnement d'avant, pendant et après qui nous a été d'une grande aide - autant logistique que psychologique - dans les moments difficiles.

Un grand MERCI pour tout !

Iuliana et Ciprian BUMBU
Parents de Cristiana (adoptée en Roumanie)

Famille SALVANO-LUBESPÈRE

Bonjour à toutes et à tous !

En toute franchise, nous n'avons jamais lu les courriers des parents jusqu'à ce jour. Ce courrier est d'ailleurs une première avec mon époux.

Franck et moi-même, Olivier, 46 et 51 ans respectivement, nous sommes mariés le 17 juin 2013. Dès notre mariage (et même avant), contre vents et marées, notre objectif était de fonder une famille. Nous avons d'ailleurs jouté nos deux noms lors de la cérémonie, dès notre mariage, dans l'intérêt de l'enfant que nous savons au plus profond de nous-mêmes que nous aurions un jour ou l'autre !

Nous n'avons jamais douté, enfin... presque jamais. Nous savions en revanche que la situation ne serait pas simple. Deux choix s'ouvraient vers nous : la gestation pour autrui ou l'adoption. Nous n'avons pas longuement réfléchi. Ce serait l'adoption internationale.

Dire de notre parcours qu'il s'agissait là d'un « parcours du combattant » n'est probablement pas une expression très joyeuse, celle-ci est d'ailleurs un peu galvaudée car très employée. Nous l'avons entendue d'ailleurs à de nombreuses reprises « Quel parcours du combattant ! Quel combat ! ».

Ces mots résonnaient juste en définitive. Nous aurons donc attendu plus de huit années pour devenir pères... Pour résumer et dans les grandes lignes, nous avons débuté notre parcours avec l'OAA Médecin du Monde, dont le département « Adoption internationale » aujourd'hui n'existe plus. Notre notice stipulait un enfant EBS de 0 à 5 ans.

Nous avons attendu 5 ans, sans jamais l'ombre d'une piste pour devenir parents (avec le Brésil) ni même un appel d'encouragement de notre OAA. Nous avons abandonné tout travail et collaboration avec l'OAA « Cofa Cognac » qui repris le dossier et qui n'a pas pu le faire avancer non plus hélas. Pour le Brésil, il faut dire que les enfants adoptables sont généralement des enfants âgés de plus de dix ans...

Nous avons ouvert les yeux trop tard et notre obstination nous a été fatale en s'arc voutant sur une notice que nous ne voulions pas faire évoluer en faisant grandir l'âge de l'enfant. Il faut dire qu'à l'époque, pour plus de transparence, nous n'étions probablement pas suffisamment « mûrs » pour ce type de projet.

Nous avons finalement fait grandir l'âge de l'enfant avec l'ASE lors du renouvellement de notre agrément puisque notre projet murissait dans notre tête parallèlement, et considérons que l'enfant grandissait en même temps que nous... Notre nouvelle notice stipulait « un enfant âgé de 8 ans et 11 mois maximum ».

L'Agence Française de l'Adoption a repris notre dossier pour la Colombie et, après près de trois années supplémentaires d'attente, nous avons enfin la chance aujourd'hui d'être devenus papas d'un petit garçon colombien - aujourd'hui devenu franco-colombien - absolument formidable et dont je vous livre un petit passage de notre cahier de bord, lorsque nous étions en Colombie et lors de nos premiers jours de rencontre...

Pour information, durant toute notre période dite « d'intégration et de socialisation » en Colombie nous avons fait le choix de tenir un journal intime et que nous livrerons à notre fils Germain dans quelques années...

Le 31 mai 2022, cela fera un an que nous sommes en France tous les trois. En voici quelques passages...

« ...Nous voilà arrivés en Colombie depuis environ trois jours (...) il faut que tu saches que ton arrivée dans notre vie se fait dans une période bouleversée et bouleversante dans le monde (...) le monde traverse une crise pandémique très grave... Nous sommes partis de France alors que la troisième vague semblait se terminer après un troisième confinement, pour arriver vers une troisième vague très dure en Colombie, pays marqué par le variant brésilien. Nous arrivons donc dans ton pays en plein confinement. Demain, le confinement du week-end se terminera à Medellín à cinq heures du matin. Nous préparons une fête pour ta venue prévue à 14H00 (...) Nous sommes fébriles à l'idée de te voir enfin (...) Nous nous souvenons de ce premier plan sur tes magnifiques yeux noirs en amande lors de notre première viso (...) Tu es arrivé à 14h00 précises avec une voiture





aux vitres teintées de l'ICBF, avec un chauffeur et ton assistante sociale. Diana, notre hôte, a filmé ton arrivée (...) Nous ne le savions pas. En arrivant vers nous, tu avais les deux dinosaures que nous t'avions offert sur toi, et tu es venu nous serrer très très forts dans tes bras. C'était un moment à la fois magique et bouleversant (...) Tu nous as paru très fragile en nous donnant de la force en même temps. Nous avons eu conscience dès cet instant que l'enjeu était de taille... Nous devons tout faire pour être à ta hauteur (...) ».

Aujourd'hui en France, Germain est en CE2, aura 10 ans le 14 juillet 2022, il parle très bien français, va au catéchisme, joue du piano, fait du solfège, joue au foot, fait du théâtre et du chant. Il adore voir des films en français, a des cours particuliers pour renforcer les mathématiques, le français mais également l'espagnol qu'il aime tant et qu'il ne veut pas perdre. Germain a appris à nager, à skier, et nous, nous réapprenons à vivre.

Tout est comme une nouvelle découverte de la vie à travers son regard... Nous profitons de ce courrier pour remercier infiniment les acteurs.rice.s de l'AFA en France et en Colombie et l'ICBF pour leur bienveillance et leur accompagnement.

Nous remercions la Providence, pensons à Dieu, et pensons bien sûr particulièrement en écrivant ce texte à toutes celles et ceux qui attendent de devenir parents...

Nous leurs donnons toute notre force par la pensée afin qu'ils puissent garder confiance car nous savons, après plus de huit années de périples insensés, incroyables et des périodes de souffrances extrêmes (nous préférons ne pas rentrer dans les détails ici car ce n'est pas l'objet de notre lettre mais il faut dire - aussi - la vérité) que tout peut arriver et un appel peut changer votre vie du jour au lendemain, d'une minute à l'autre...

Franck et Olivier SALVANO-LUBESPÈRE
Parents de Germain (adopté en Colombie)

Agence Française de l'Adoption

63 bis boulevard Bessières
75017 Paris
www.agence-adoption.fr

Copyright © 2022 Agence Française de l'Adoption